

**Table ronde OIT-OCDE sur les chaînes  
d'approvisionnement responsables dans le  
secteur du textile et de l'habillement**

# **PROGRAMME PRÉLIMINAIRE**

**29-30 septembre 2014**

**CC1, Centre de conférences de l'OCDE**

**Paris, France**



Organisation  
internationale  
du Travail



La Table Ronde sur les chaînes d'approvisionnement dans le secteur du textile et de l'habillement se tiendra au Centre de conférences de l'OCDE à Paris les 29-30 septembre 2014.

Les membres des commissions sont invités à éviter les longues présentations lors de la réunion du Forum. Les intervenants sont priés d'introduire la discussion afin de fournir les éléments d'un débat à la hauteur du niveau d'expertise de l'assistance. Tous les participants sont incités à prendre une part active aux échanges.

**Inscription et badges :** Nous vous prions d'être en possession de votre passeport ou de votre carte d'identité. Les inscriptions seront ouvertes le 29 septembre dès 8 heures du matin à l'OCDE. Nous vous recommandons de vous inscrire dès le matin ou d'arriver au moins 30 minutes avant le début officiel du Forum pour procéder à toutes les formalités. Le Centre de conférences de l'OCDE accueillant chaque jour plusieurs événements simultanés, une longue attente est à prévoir. *Pour des raisons de sécurité, vous êtes priés de porter votre badge de façon visible à tout moment.*

**Chatham House Rule :** La réunion se déroulera sous la règle de Chatham House Rule durant les trois jours. *"Quand une réunion, ou l'une de ses parties, se déroule sous la règle de Chatham House, les participants sont libres d'utiliser les informations collectées à cette occasion, mais ils ne doivent révéler ni l'identité, ni l'affiliation des personnes à l'origine de ces informations, de même qu'ils ne doivent pas révéler l'identité des autres participants."* Cette règle s'applique également aux médias sociaux – joignez-vous à la conversation au #OECDrbc



Organisation  
internationale  
du Travail

L'Organisation internationale du Travail (OIT) est une agence spécialisée des Nations Unies rassemblant 185 États membres. Sa structure tripartite constitue une plateforme unique pour progresser vers la concrétisation d'un travail décent pour tous les hommes et toutes les femmes par la promotion des droits au travail, la création d'emplois décents, l'amélioration de la protection sociale et le renforcement du dialogue social sur les questions portant sur le monde du travail. La Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale (Déclaration sur les EMN) a été adoptée par les représentants des gouvernements et des organisations d'employeurs et de travailleurs. Elle édicte des recommandations qui s'adressent aux entreprises, aux gouvernements ainsi qu'aux organisations d'employeurs et de travailleurs. Ces principes reposent sur les normes internationales du travail et traitent des questions de politique générale, d'emploi, de formation, de conditions de travail et de vie ainsi que des relations industrielles. Le service d'assistance de l'OIT aux entreprises sur les normes internationales du travail apporte son aide aux entreprises voulant s'assurer que leurs politiques et pratiques soient en conformité avec les principes de la Déclaration sur les EMN

[www.ilo.org/business](http://www.ilo.org/business)



OCDE  
PRINCIPES DIRECTEURS  
POUR LES ENTREPRISES  
MULTINATIONALES

Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sont des recommandations sur la conduite responsable des entreprises que les gouvernements adressent aux entreprises multinationales exerçant leurs activités dans les pays adhérents, ou à partir de ces pays. Il s'agit à l'heure actuelle de l'instrument le plus complet en matière de conduite responsable des entreprises approuvé par des gouvernements. Les Principes directeurs couvrent tous les principaux domaines de l'éthique des entreprises, tels que la publication d'informations, les droits de l'homme, l'emploi et les relations professionnelles, l'environnement, la lutte contre la corruption, les intérêts des consommateurs, la science et la technologie, la concurrence et la fiscalité. Les Principes directeurs sont le seul code de conduite responsable des entreprises que les États se sont engagés à promouvoir à l'échelle internationale, avec un mécanisme de mise en œuvre unique en son genre.

[mneguidelines.oecd.org](http://mneguidelines.oecd.org)

# PROGRAMME PRÉLIMINAIRE

Lundi 29 septembre 2014

09:00 – 10:00 Enregistrement

10:00 – 11:30 Accueil

Salle CC1

- **Mari Kiviniemi**, Secrétaire Générale adjointe, OCDE
- **Sandra Polaski**, Directrice Générale adjointe de l'OIT pour les politiques – prononcé par **Alette Van Leur**, Directrice, Département des activités sectorielles, OIT

## Discours d'ouverture

- **Dr. Mujibul Haque**, Député, Ministre d'honneur, Ministère du Travail et de l'Emploi (à confirmer)
- **Eric R. Biel**, Vice-secrétaire adjoint, Bureau des Affaires étrangères du travail, Département du Travail des États-Unis
- **Garance Pineau**, Directrice adjointe, Direction des Relations Sociales, Mouvement des entreprises de France, BIAC/IOE (à confirmer)
- **Jyrki Raina**, Secrétaire général, IndustriALL

*Bilan du « Rapport sur les résultats du Forum tripartite de l'OIT sur les salaires et le temps de travail dans les industries du textile, des vêtements et du cuir (23-25 sept 2014) – Intervenant de l'OIT (à confirmer) »*

11:30 – 11:45 Pause

11:45 – 13:15 **Action tripartite à l'échelle d'un pays : retour d'expérience du Bangladesh**

Cette session portera sur l'amélioration des conditions de travail que peut permettre une approche tripartite validée par le gouvernement et les organisations d'employeurs et de salariés. Elle permettra d'analyser l'impact du Plan d'action tripartite national pour la sécurité incendie dans le secteur du prêt-à-porter et d'autres initiatives significatives engagées par le Bangladesh pour assurer la sécurité de ses travailleurs.

*Modératrice : **Janelle M. Diller**, Conseillère senior de la Directrice générale adjointe de l'OIT pour les politiques*

## Intervenants

- **Dr. Faizur Rahman**, Secrétariat conjoint du Travail, Ministère du Travail et de l'Emploi, Gouvernement de la République populaire du Bangladesh (à confirmer)
- **Atiqul Islam**, Président, Association des fabricants et exportateurs de textile du Bangladesh (Bangladesh Garment Manufacturers & Exporters Association – BGMEA)
- **Z.M. Kamrul Anam**, Coordinateur du textile, de l'habillement et du cuir au Conseil des affiliés d'IndustriALL au Bangladesh (IndustriALL Bangladesh Council – IBC) et Secrétaire général de la Bangladesh Labour Welfare Foundation (BLF)
- **Sandra Gallina**, Directrice par intérim du développement durable, Accords de partenariat économique, Afrique, Caraïbe et Pacifique, secteur agro-alimentaire et de la pêche, Direction Générale du Commerce

**13:15 – 14:45 Déjeuner**

**14:45 – 16:30 Conduite responsable des entreprises de la chaîne d’approvisionnement des secteurs du textile et de l’habillement : défis et opportunités**

Cette session portera sur les principaux obstacles à une conduite responsable des entreprises dans les chaînes d’approvisionnement internationales des secteurs du textile et de l’habillement et sur les initiatives répondant de manière efficace à ces problématiques.

*Modérateur: **Cristina Tebar Less**, Manager principal, Unité sur la conduite responsable des entreprises, Division d'Investissement, Direction des affaires financières et des entreprises de l'OCDE*

**Intervenants :**

- **Pascal Grotenhuis**, Directrice de la Division Secteur privé, RSE et Infrastructures, Ministère des Affaires étrangères, Pays-Bas
- **Angela Marshall Hoffmann**, Vice-président, Aide au commerce mondial, Affaires commerciales internationales, Wal-Mart
- **Van Souieng**, Président, Association cambodgienne des industries du textile (Garments Manufacturers Association in Cambodia – GMAC)
- **Jenny Holdcroft**, Directrice des politiques, IndustriALL Global Union
- **Dan Rees**, Directeur, Programme Better Work, OIT

**16:30 – 17:00 Pause**

**17:00 – 18:45 Devoir de protection de l’état : appliquer la loi et établir des normes**

Cette session portera sur le rôle du gouvernement dans la protection des droits des salariés grâce au renforcement de l’inspection du travail, à l’efficacité d’organismes nationaux tripartites et aux Points de contact nationaux de l’OCDE.

*Modérateur : **Nancy Leppink**, Directrice de l’Administration du Travail, Inspection du travail, Branche Santé et Sécurité au travail, Département Gouvernance et tripartisme, OIT*

**Intervenants :**

- **Eric R. Biel**, Vice-secrétaire adjoint, Bureau des Affaires étrangères du travail, Département du Travail des États-Unis
- **Benedetta Francesconi**, Point de contact national Italie
- **Ariel Meyerstein**, Vice-Président, Affaires du travail, Responsabilité d'entreprise et gouvernance d'entreprise, United States Council for International Business
- **Tran Van Ly**, Vice-Président, Vietnam General Confederation of Labour

**18:45 Réception**

**09:00 – 10:00 Le devoir de diligence dans le secteur du textile et de l'habillement**

Cette session sera divisée en deux sous-sessions portant sur les systèmes et politiques de gestion des risques, l'évaluation de ces derniers et les programmes de conformité sociale. Des études de cas sur l'application du devoir de diligence dans les chaînes d'approvisionnement du secteur du textile et de l'habillement seront fournies à chaque session. Les présentations seront consacrées aux systèmes existants, aux progrès qu'ils permettent d'enregistrer et aux obstacles qu'ils rencontrent.

*Modérateur : Roel Nieuwenkamp, Président du Groupe de travail de l'OCDE pour une conduite responsable des entreprises*

**A) Créer des systèmes de gestion et adopter des politiques**

Cette session portera sur l'adoption d'une politique d'approvisionnement responsable dans le secteur du textile et de l'habillement, sur le renforcement des systèmes de gestion des entreprises (ex : en créant en interne des outils de contrôle de la diligence, en promouvant le devoir de diligence auprès des fournisseurs, en développant des systèmes de traçabilité et des bases de données pour collecter des informations sur les fournisseurs et d'autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement) et sur la mise en œuvre de mécanismes d'alerte et de traitement des plaintes efficaces.

**Intervenants :**

- **Jose Arguedas**, Manager principal, Relations mondiales, Gap Inc.
- **Monika Kemperle**, Secrétaire générale adjointe, IndustriALL
- **Maylis Soque**, Point de contact national France
- **Jef Wintermans**, Directeur, MODINT

**10:00 – 11:15 B) Évaluation et gestion des risques**

Cette session portera sur l'évaluation des risques, depuis leur identification (ex : signaux d'alerte et autres indicateurs, normes en vigueur, obstacles rencontrés) jusqu'à l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes de gestion des risques, ainsi qu'à la coopération avec les professionnels du secteur, les travailleurs et toute autre partie prenante pour identifier et gérer les risques. Cette session portera également sur les assurances et les audits de diligence menés par un tiers, ainsi que sur le lien entre l'exercice du devoir de diligence et les modèles émergents de dialogue social et de gestion des risques.

**Intervenants :**

- **John Cheh**, PDG, Esquel
- **Justin Betty**, Directeur UE, Elevate Ltd.
- **Isidor Boix**, Membre du Secrétariat international de CCO Industrie et Coordinateur d'IndustriALL Global Union pour l'application de l'Accord Cadre Global avec Inditex
- **Ineke Zeldenrust**, Coordinateur international, Clean Clothes Campaign

**11:15-11:30 Pause**

### 11:30 – 13:00 **Relations industrielles : liberté d'association et négociation collective**

Cette session portera sur les obstacles et opportunités liés à l'application, dans le cadre de l'exercice du devoir de diligence, des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales portant sur les relations industrielles, ainsi que de la Déclaration de l'OIT sur les entreprises multinationales et la politique sociale.

*Modératrice : **Karen Curtis**, Directrice, Branche Liberté d'association, Département Normes internationales du travail, OIT*

#### **Intervenants :**

- **Roberto Suarez**, Secrétaire général adjoint, Organisation internationale des employeurs
- **Conor Cradden**, Chercheur et conférencier, Institut d'études politiques et internationales, Université de Lausanne
- **Dwight Justice**, Conseiller politique, Confédération syndicale internationale (Trade Union Confederation – ITUC)
- **Lars-Ake Bergqvist**, Coordinateur mondial COC, H&M (à confirmer)
- **Herman Mulder**, Point de contact national Pays-Bas

### 13:00 – 14:00 **Déjeuner**

### 14:00 – 15:30 **Politiques de prix et d'achat**

Cette session portera sur des cas concrets où les politiques de prix et d'achat ont un impact négatif direct sur les conditions de travail des fournisseurs, et sur les systèmes de gestion des risques à utiliser pour identifier, prévenir et réduire cet impact.

*Modérateur : **Tyler Gillard**, Responsable des projets sectoriels, Unité sur la conduite responsable des entreprises, Division d'Investissement, Direction des affaires financières et des entreprises de l'OCDE*

#### **Intervenants :**

- **Doug Miller**, Droits des salariés dans le secteur de la mode, Northumbria School of Design, Northumbria University
- **Frank Henke**, Directeur mondial des Affaires sociales et environnementales, Adidas
- **Per N. Bondevik**, Directeur général, Ethical Trading Initiative (ETI) Norvège
- **Summerly Horning**, Vice-Présidente, Relations avec les parties prenantes, TAU Investment Management

### 15:30 – 15:45 **Pause**

**15:45 – 17:00 Travail des enfants dans les chaînes d’approvisionnement du secteur du textile et de l’habillement**

Cette session portera sur les approches globales à adopter pour mettre fin au travail des enfants dans les chaînes d’approvisionnement du secteur de l’habillement, depuis les sites de production de matériaux bruts comme le coton jusqu’aux usines de confection.

*Modérateur : **Kari Tapiola**, Conseiller spécial du Directeur général, OIT*

**Intervenants :**

- **Sue Longley**, Directrice internationale Agriculture et plantations, Union internationale des travailleurs de l’alimentation
- **Kailash Satyarthi**, Président, Marche mondiale contre le travail des enfants
- **Danish Chopra**, Point de contact national Royaume-Uni

**17:00 – 18:00 Clôture**

- **Githa Roelans**, chef de l’unité Entreprises multinationales et engagement auprès des entreprises, Département des Entreprises, Organisation internationale du Travail (OIT)
- **Cristina Tebar Less**, Manager principal, Unité sur la conduite responsable des entreprises, Division d'Investissement, Direction des affaires financières et des entreprises de l'OCDE



Organisation  
internationale  
du Travail

